



<b>GENDARMERIE NATIONALE</b>	
COMPAGNIE DE L'ESCADRON	
UNITE	
brigade	
CODE UNITE	PROCÈS-VERBAL N° / 19
02193	139/1989

PROCÈS - VERBAL

DE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE	
N° PIÈCE	N° FEUILLET
01	01

**RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

**OBSERVATION D'UN OBJET VOLANT NON-IDENTIFIÉ A PROXIMITÉ**

**89307122**

NOUS SOUSSIGNÉ(S) R , D , Adjudant, Officier de Police Judiciaire,  
M , S et F , D , Gendarmes, Agents de Police Judiciair  
VU L'(ES) ARTICLE(S) 16 à 20 et 75 du Code de Procédure Pénale.  
RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR Treize mars mil neuf cent quatre-vingt-neuf à treize heures, madame  
L , S , nous fait le récit d'un phénomène qu'elle a vécu le dimanche  
12 mars 1989.

**LES FAITS**

Le douze mars mil neuf cent quatre-vingt-neuf à 19 heures 20, L , S ,  
se trouve place de l'Eglise à . Soudain son attention est attirée par  
un sifflement qui provient de la direction Nord par rapport à son emplacement.

Elle aperçoit un objet enflammé de forme <sup>ronde</sup> d'un diamètre de 10 cm environ, suivi  
d'une traînée jaune de 15 à 20 cm, qui a l'apparence d'une étoile filante. Cet  
objet effectue une trajectoire oblique dans la direction ( - ).

Elle a estimé que cet objet volant non-identifié, s'est écrasé au sol vers le  
à , mais elle ne peut évaluer la distance par rapport à son  
emplacement, (distance située entre 15 et 30 km).

Le 13 mars 1989 à 9 heures, elle a avisé téléphoniquement le Groupe d'études  
des phénomènes aérospatiaux non-identifiés (LE GEPAN), sis à . Ce  
service lui a prescrit de se rendre à la Gendarmerie compétente afin de signaler  
les faits, ce qu'elle a fait le 13 mars 1989 à 13 heures 45.

**MESURES PRISES**

Nous avons informé Mr. Le Procureur de la République , ce magistrat  
nous a prescrit de procéder à l'enquête d'usage.

Nous avons rendu compte à l'Adjudant Chef Commandant provisoirement la Compagnie  
de Gendarmerie , par message N° 110/2 du 13/3/89 de notre unité.

Nous avons informé téléphoniquement le Groupe d'études des phénomènes aérospatiaux  
non identifiés (LE GEPAN), sis à

**ENQUETE**

Nous avons effectué des recherches dans la direction donnée, le résultat des  
recherches s'est avéré infructueux. Cependant ce jour-là à la même heure, à  
proximité du lieu décrit par le témoin, il y avait beaucoup de monde dehors  
dans cette région, en raison du dépouillement des élections municipales qui se  
déroulait au bureau de vote sis au lieu-dit " " commune de "

\*\*\*\*\*

<b>DESTINATAIRES</b>	INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DATE DE CLÔTURE	VU ET TRANSMIS PAR
	<input type="checkbox"/>	LE mars 1989	LE COMMANDANT D'UNITE
	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	VOIR B.E.	SIGNATURE(S)	SIGNATURE ET DACTY
<input type="checkbox"/>	AUX ARCHIVES		

Le 14 mars 1989, nous avons pris contact avec la brigade de Gendarmerie de . Cette unité nous a informé qu'elle a établi une procédure pour observation d'un objet volant non identifié, (P.V N° 85/89 du 6 février 1989).

Aucun rapprochement n'est possible avec les faits constatés par notre unité.

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES

Le 12 mars 1989 à 19 heures 20, la visibilité était bonne, il n'y avait pas de vent, il y avait quelques nuages dans le ciel et le temps était chaud et lourd.

PERSONNALITE DU TEMOIN

L , S , réside sur notre circonscription depuis le 16 février 1989. Elle vit actuellement en concubinage avec Mr. D , S ,

Cette personne résidant depuis peu dans notre circonscription et nous déclarant venir de , il nous est impossible de décrire sa personnalité, cependant ses propos nous paraissent sincères et crédibles.

CONCLUSION

D'après le Groupe d'études des phénomènes aérospatiaux non identifiés (LE GEPAN), il s'agirait d'un météorite appelé communément bolide qui serait rentré dans l'atmosphère, cependant il est possible que les faits se soient passés à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu décrit par le témoin.

Fait et clos à le 18 mars 1989.

-----==°°O°°==-----

L'Adjudant R.  
O.P.J.

Le Gendarme M.  
A.P.J.

Le Gendarme F.  
A.P.J.

89307122/1

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour **Treize mars mil neuf cent quatre-vingt-neuf** à **treize heures cinquante**,

nous soussigné(s) **M** , **S** , Gendarme, Agent de Police Judiciaire,

vu les articles .....20 & 75 ..... du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

**PERSONNE CONCERNÉE**  
 NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)  
**L** , **S**  
 SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)  
**Féminin**,  
 FILIATION ← DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS → SITUATION DE FAMILLE  
**Célibataire**  
 ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION  
 demeurant , sans profession, qui  
 nous déclare à 13 heures 50 :  
 ""Le 12 mars 1989 aux environs de 19 heures 20, je me trouvais place de l'église à , quand soudain j'ai entendu un sifflement.  
 ---J'ai levé la tête et j'ai aperçu un objet enflammé de forme ronde. Cet objet avait un diamètre de 10 cm environ et était suivi d'une traînée jaune de 15 à 20 cm. Cet objet se déplaçait dans une trajectoire oblique dans la direction ( - ), à une vitesse très rapide et au fur et à mesure de sa progression, l'objet diminuait de volume. L'objet était d'abord de couleur jaune, puis de couleur rouge avant de s'éteindre.  
 ---Ce phénomène a duré 2 à 3 secondes, puis il m'a semblé que l'objet est tombé sur le sol à hauteur du relais sans plus de précision. En effet j'ai entendu un bruit sourd au moment où l'objet se trouvait à proximité du sol. Pour moi cet objet avait l'apparence d'une étoile filante.  
 ---Quand j'ai constaté les faits, la visibilité était bonne, il n'y avait pas de vent, la température était clémente, et il y avait quelques nuages dans le ciel. Cet objet laissait sur son passage une trace jaune qui disparaissait aussitôt. Je précise que j'étais la seule personne à cet endroit.  
 ---Le 13 mars 1989 à 9 heures, j'ai appelé téléphoniquement le groupe d'études des phénomènes aérospatiaux non identifiés (LE GEPAN) sis à , afin de leur relater les faits. Ce service m'a demandé de me rendre à la Gendarmerie compétente afin de signaler les faits.  
 ---Le 13 mars 1989 à 14 heures 55.  
 ---Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher.  
 La personne entendue : L'A.P.J. :  
 (A signé au carnet de déclarations).